

## UN RS C'EST QUOI ?



**UN RS (RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE) EST UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE OFFICIELLE ENREGISTRÉE AUPRÈS DE FRANCE COMPÉTENCES.**

👉 **CONTRAIREMENT AU RNCP (RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES), QUI REGROUPE LES DIPLÔMES ET TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE COMPLÈTE, LE RS CONCERNE SURTOUT DES BLOCS DE COMPÉTENCES OU DES CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES DANS UN DOMAINE PRÉCIS.**

**PAR EXEMPLE :**

- EXTENSION OU REHAUSSEMENT DE CILS
- MAQUILLAGE PERMANENT
- COMPÉTENCES NUMÉRIQUES, LANGUES, MANAGEMENT...

📌 **CE QU'IL FAUT RETENIR :**

- LE RS VALIDE OFFICIELLEMENT UNE COMPÉTENCE PRÉCISE, RECONNUE PAR L'ÉTAT.
- IL PERMET AUX PROFESSIONNELS DE VALORISER LEUR EXPERTISE DANS UN DOMAINE SPÉCIFIQUE.
- IL EST ÉLIGIBLE AU CPF, DONC FINANÇABLE PAR LES DROITS À LA FORMATION.
- L'ÉVALUATION EST ENCADRÉE (MISE EN SITUATION, DOSSIER, QCM, ETC.) ET DÉBOUCHE SUR LA DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT INSCRIT AU RS.